N°544 | 18 NOVEMBRE 2022

FOOT 93

LE JOURNAL NUMÉRIQUE DU DISTRICT
DE LA SEINE-SAINT-DENIS DE FOOTBALL

SAM. DIM.

PLATEAU U6-U7 - SAMEDI 19 NOVEMBRE PAGE 6

INFOS DISTRICT
PAGE 2

ACTUALITÉS
PAGE 4

CSG & SR
PAGE 10

Crédit Mutuel
EKINSPORT
ÎledeFrance
Seine-Saint-Denis
LE DÉPARTEMENT

INFOS DISTRICT

Retrouvez les dernières actualités du District de la Seine-Saint-Denis de Football sur toutes nos plateformes internet :

- Sur notre site internet officiel : district93foot.fff.fr
- Sur nos réseaux sociaux :

@district93foot

@district93football

@district93foot

HORAIRES D'OUVERTURE DU STANDARD TÉLÉPHONIQUE

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUN.	FERMÉ	14H00 - 18H00
MAR.	10H00 - 13H00	14H00 - 18H00
MER.	10H00 - 13H00	14H00 - 18H00
JEU.	10H00 - 13H00	14H00 - 18H00
VEN.	10H00 - 13H00	14H00 - 18H00
SAM.	FERMÉ	FERMÉ
DIM.	FERMÉ	FERMÉ

INFOS DISTRICT

ÉLUE DE PERMANENCE : WEEK-END DU 19 ET 20 NOVEMBRE 2022

Madame Djaimila BENSLIMANE sera à votre écoute durant ce week-end du 19 et 20 novembre 2022 au 06 50 13 11 45.

Cette ligne est réservée aux problèmes ou anomalies exceptionnels ne pouvant pas trouver de solution immédiate sur le stade sans l'intervention d'une tierce personne qualifiée tels que, par exemple :

- conditions de sécurité problématique dès l'accueil (spectateurs hostiles, absence de protection de l'équipe visiteuse, menaces etc.);
- problèmes réglementaires (refus de désigner 1 ou des arbitres de touche si pas d'officiels, obstruction à la réalisation des vérifications d'avant match etc.);
- anomalies diverses (maillots des 2 équipes identiques, changement de stade à la dernière minute, etc.)

Les incidents et éléments communiqués à la personne d'astreinte feront l'objet d'un rapport pour suite à donner.

En aucun cas il ne sera répondu sur la pose d'une réserve ou tout sujet réglementaire ainsi que le fonctionnement de la FMI.

Nos amis Arbitres doivent contacter directement leur référent.

Nota Bene :
- Ce dispositif n'est applicable que sur les compétitions organisées par le District.
- Pour faciliter les échanges et laisser la possibilité à la personne d'astreinte de rappeler un interlocuteur, il est conseillé de ne pas appeler avec un numéro masqué.

ACTUALITÉS

CHALLENGE U10-U11 - 1ER TOUR

Le Challenge U10-11 aura lieu le samedi 19 novembre 2022 sur plusieurs sites.

Le rendez-vous est fixé à 9h00 sur votre site d'accueil pour un début des matchs à 10H00.

Afin d'optimiser le temps de pratique, merci de vous munir de votre feuille de licences remplie avant votre arrivée, de pré-remplir votre feuille de jonglerie (Noms et Prénoms) et de prendre connaissance du règlement.

Les sites d'accueil doivent retourner au District avant le mardi suivant 12H00 les documents suivants:

- La feuille de matchs pour la poule U10 et U11,
- La feuille de jonglerie de toutes les équipes présentes,
- La feuille de licences de toutes les équipes présentes.

Organisation challenge U11 IDF MAJ 17-11
REGLEMENT challenge U10-U11 IDF
Feuille de licences
Feuille de jonglerie
Feuille de matchs 3 équipes
Feuille de matchs 4 équipes
Feuille de matchs 5 équipes

ACTUALITÉS

FESTIVAL FOOTBALL U13 - 1ER TOUR

Le premier tour du FFU13 aura lieu le samedi 19 Novembre 2022 sur plusieurs sites.

Vous trouverez ci-dessous tous les éléments concernant le Festival Football U13.

Le rendez-vous est à 13h00 sur votre site d'accueil pour un début des matchs à 14h00.

Les feuilles de licences, de matchs et de jonglerie sont à envoyer au District avant mardi 12h00 :

- Organisation FFU13_1er Tour MAJ 17-11-22
- REGLEMENT FFU13
- Feuille de licences FFU13
- Feuille de jonglerie FFU13
- Feuille de matchs 3 équipes
- Feuille de matchs 4 équipes
- Feuille de matchs 5 équipes

UEFA EURO 2024 - FRANCE VS PAYS-BAS 24.03.2023

Dans le cadre du match de qualification de l'UEFA EURO 2024, l'Equipe de France jouera sa prochaine rencontre au Stade de France le :

- Vendredi 24 Mars 2023 à 20h45, match France / Pays Bas.

Vous trouverez ci-après, le formulaires billetterie (en format PDF) à nous retourner : FFF - bon de commande billetterie France - Pays-Bas

Nous vous prions de bien vouloir nous retourner ce dernier dûment complété pour le Lundi 12 Décembre 2022 12h00 au plus tard.

ACTUALITÉS

PLATEAU U6-U7 - SAMEDI 19 NOVEMBRE

Le prochain plateau U6-U7 de la saison aura lieu le samedi 19 novembre 2022 sur plusieurs sites.

Au vu du grand nombre de demande pour être site d'accueil, si des clubs souhaitent changer pour être « visiteur », vous pouvez en faire la demande à technique@district93foot.fff.fr avant mardi 11 octobre 12h00.

Attention, cette saison, la Direction Technique National a apporté des modifications sur l'organisation de la pratique en U7. Pour prendre connaissance des nouveautés cliquer sur ce lien : https://district93foot.fff.fr/simple/nouveautes-plateaux-u6-u7/

Les éducateurs des équipes visiteuses participent à l'organisation du plateau en collaboration avec le responsable du site et les éducateurs recevant.

Le nombre d'équipes engagées est à respecter par les clubs (sauf accord du responsable du plateau). Pour toute question liée à l'organisation du plateau, veuillez prendre contact avec le référent du site d'accueil.

Veuillez trouver ci-dessous les documents pour l'organisation des U6-U7 :

- Plateau U6 et U7 du 19 novembre 2022 MAJ 15-11
- Contacts référents U6-U7

**Eviter les remplaçants. Possibilité de constituer des ententes entre les clubs pour créer une équipe supplémentaire.*

Vous trouverez également, ci-dessous, la feuille de plateau à retourner au District avant le mardi suivant le plateau 12h00.

- FEUILLE DE PLATEAU

ACTUALITÉS

NOUVEAUTÉS - PLATEAUX U6/U7

La Fédération française de football, dans sa logique de développement a décidé de faire évoluer la pratique U6 et U7 par le biais de nouvelles règles applicables sur les plateaux.

Cette évolution répondra à différents objectifs :

- Simplifier l'organisation des plateaux
- Permettre aux enfants de progresser tout en prenant du plaisir sur le terrain
- Permettre aux enfants d'avoir un temps de pratique plus élevé

Ci-après, le document explicatif avec le détail des règles applicables à cette nouvelle forme de pratique : Document Explicatif de la pratique U6-U7

Important : à partir du mois d'octobre l'ensemble des plateaux organisés U6 / U7 devront mettre en place ces nouvelles règles.

Vidéos utiles :

- Vidéo qui concerne les lois du jeu : **https://youtu.be/5kYhvxkicMc**
- Vidéo qui concerne les protocoles à appliquer : **https://youtu.be/WmEdQcsPZtE**
- Vidéo qui concerne le Ballon magique : **https://youtu.be/UDcFKMi3Jfk**
- Vidéo qui concerne la mise en place d'un terrain : **https://youtu.be/UHdbvi-b19c**

ACTUALITÉS

COUPE DE FRANCE DES ARBITRES LA POSTE - SAISON 2022/2023

Fin de la première phase de la Coupe de France des Arbitres La Poste - Première compétition 100% dédiée aux arbitres amateurs !

Nous sommes fiers de vous annoncer que Monsieur Maher Garroum (arbitre du club de Noisy le Grand FC) figure parmi les 64 arbitres retenus pour participer à la phase terrain (seconde phase) !

Durant la deuxième phase, des observateurs vont évaluer les différents arbitres à travers plusieurs critères : connaissance et application des lois du jeu, gestion de l'avant, pendant et de l'après match, sens du service, sécurité, ...

Quelques chiffres liés à la compétition :

- première édition de la Coupe de France des Arbitres La Poste,
- 3 170 arbitres (dont 116 femmes) se sont prêté(e)s au jeu en répondant à une série de question qui concernait les lois du jeu,
- 64 arbitres retenus pour participer à la seconde phase dont 7 pour la Ligue de Paris Île-de-France,
- début de la seconde phase, la phase terrain : le 29 octobre 2022,
- la finale est prévue pour le 16 avril 2023.

Pour rappel, le vainqueur de cette première édition bénéficiera : d'une rencontre privilégiée avec les arbitres de la finale de la Coupe de France, deux places pour la finale de la Coupe de France, ...

Si vous souhaitez également vous prêter au jeu, vous trouverez ci-après un lien renvoyant au quiz grand public (portant sur 10 questions vidéos) : Coupe de France des arbitres La Poste – Coupe de France des arbitres La Poste 2022 – 2023 (fff.fr)

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la Fédération française de football : https://cdf-arbitres-laposte.fff.fr/

COMMISSION SPORTIVE GÉNÉRALE

RÉUNION DU 17 NOVEMBRE 2022 EN VISIO CONFÉRENCE

PRÉSIDENCE : M. JAMAL SOUADJI

PRÉSENTS : MM. JEAN-CLAUDE ORTUNO, ABDELHAFID HORMI.
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. ERIC TEURNIER (ADMINISTRATIF)

***

CDM D1 Match 52998.1 Cosmos Fc/Noisy le Grand Fc du 20/11/22

La Commission,
Après examen des pièces versées au dossier,
Prend connaissance de la demande de report de Noisy le Grand Fc suite au décès du Père de l'Entraineur de l'équipe survenu le 15 novembre,
Considérant les circonstances tragiques,
Par ces motifs,
Accorde le report de cette rencontre et transmet toutes ses condoléances au Coach de Noisy le Grand Fc.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

***

COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

RÉUNION DU 15 NOVEMBRE 2022

PRÉSIDENCE : M. JAMAL SOUADJI

PRÉSENTS : MM. MARCEL FRIBOULET, MUSTAPHA MANSOUR, MANUEL COBO, JEAN CLAUDE NJEHOYA.
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. ERIC TEURNIER (ADMINISTRATIF)

EXCUSÉE : MME. DJAIMILA BENSLIMANE (CD).

***

Début de la réunion à 18h45

Suite à l'impossibilité sur certains matches de saisir les avertissements, il est rappelé ici un point de règlement :

Si vous avez des demandes de licences formulées de manière « classique » en cours de traitement, les joueurs dont la licence a le statut « non active » peuvent participer aux rencontres de compétition officielle. Il est toutefois rappelé que le club alignant un joueur avec une licence « non active » doit faire preuve de vigilance tant au niveau des informations saisies que des pièces transmises et diligence en cas de refus d'une pièce et ce, afin de ne pas risquer que la date de d'enregistrement de la licence soit différente de celle de la saisie de la demande et que, au final, le joueur concerné ne soit pas qualifié.

Article 82.2 des règlements généraux de la FFF : Pour les dossiers complets ou complétés dans un délai de quatre jours calendaires à compter du lendemain de la notification par la Ligue ou la FFF le cas échéant, de la ou des pièces manquantes, la date de l'enregistrement est celle de la saisie de la demande de licence par le club, par Footclubs.

Pour les dossiers complétés après ce délai, la date de l'enregistrement est celle de la date d'envoi constatée de la dernière pièce à fournir.

Les clubs ont toujours la possibilité de poser des réserves en cas de doutes sur une ou plusieurs licences de leur adversaire.

***

Seniors D4 B Match 51701.1 Neuilly Plaisance Fc 2/Villetaneuse Fc du 13/11/22

La Commission,
Hors la présence de M. FRIBOULET qui ne participe ni ne délibère sur cette affaire,
Après examen des pièces versées au dossier,
Constatant que la rencontre n'a pas eu lieu,
Constatant que les terrains synthétiques étaient pris par des rencontres,
Constatant selon le rapport de Neuilly Plaisance Fc que le terrain en herbe était impraticable,
Constatant qu'aucun justificatif municipal n'est parvenu au District attestant de l'impraticabilité de ce terrain,
Demande un rapport de l'Arbitre officiel concernant l'utilisation possible ou non de cette aire de jeu,
Dossier traité lors de la prochaine réunion.

***

U16 D1 Match 52111.1 Montreuil Fc/St Denis Us du 13/11/22

La Commission,
Hors la présence de M. NJEHOYA qui ne participe, ni ne délibère sur cette affaire,
Après examen des pièces versées au dossier,
Prend connaissance de la réclamation de St Denis Us sur la participation d'un arbitre mineur de Montreuil Fc non identifié, le dirigeant inscrit sur la FMI n'étant pas celui présent au match pour la dire recevable en la forme,
Demande ses éventuelles observations à Montreuil Fc ainsi qu'un rapport de l'Arbitre officiel,
Dossier traité lors de la prochaine réunion.

COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

U16 D2 B Match 52201.1 As La Courneuve/As Bondy 2 du 13/11/22

La Commission,
Après examen des pièces versées au dossier,
Prend connaissance de la réclamation de l'As Bondy sur la participation d'un arbitre mineur de l'As La Courneuve ayant joué en première mi-temps et ayant occupé la fonction d'arbitre assistant en seconde mi-temps pour la dire recevable en la forme,
Demande ses éventuelles observations à l'As La Courneuve ainsi qu'à l'arbitre de la rencontre,
Dossier traité lors de la prochaine réunion.

***

U16 D3 A Match 52246.1 Livry Gargan Fc 2/Vaujours Fc du 13/11/22

La Commission,
Après examen des pièces versées au dossier,
Prend connaissance de la réserve de Vaujours Fc sur la participation et la qualification de l'ensemble de l'équipe de Livry Gargan Fc susceptible d'avoir fait jouer plus de quatre mutés ainsi que plus d'un muté hors période pour la dire recevable en la forme,
Après lecture des licences des joueurs de Livry Gargan Fc,
Constatant que M. Dylan BIOMBELA Lic. 254748488 est muté hors période jusqu'au 25/9/23 du Stade de l'Est,
Constatant que M. Boubacar SIMPARA Lic. 2547482271 est muté hors période jusqu'au 25/9/23 de l'As Bondy,
Considérant que Livry Gargan Fc a enfreint l'article 160 alinéa c des règlements généraux de la FFF,
Par ces motifs,
Jugeant en premier ressort,
Dit match perdu par pénalité à Livry Gargan Fc (-1 point, 0 but) pour en maintenir le gain à Vaujours Fc (3 points, 4 buts),
Débite Livry Gargan Fc des frais de dossier.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

***

U14 D1 Match 50649.1 Sevran Fc/Romainville Fc du 12/11/22

La Commission,
Hors la présence de M. NJEHOYA qui ne participe, ni ne délibère sur cette affaire,
Après examen des pièces versées au dossier,
Constatant que la rencontre n'a pas eu lieu,
Constatant que l'un des minibus de Romainville Fc a subi une avarie sur l'autoroute, de la fumée étant sortie du capot et une partie étant brulée, photos à l'appui,
Demande à Romainville Fc une facture en bonne et due forme de la panne subie et des réparations effectuées,
Dossier traité lors de la prochaine réunion.

COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

U14 D2 A Match 50690.1 Neuilly Plaisance Fc/As La Courneuve du 12/11/22

La Commission,
Après examen des pièces versées au dossier,
Prend connaissance de la réserve de l'As La Courneuve sur la participation et la qualification de l'ensemble de l'équipe de Neuilly Plaisance Fc susceptible d'avoir fait jouer plus d'un muté hors période pour la dire recevable en la forme,
Après lecture des licences des joueurs de Neuilly Plaisance Fc,
Constatant que M. Joao CHAGAS LOPES FERNAND Lic. 9603032014 est muté hors période jusqu'au 23/9/23 de Neuilly Plaisance Sports,
Constatant que M. Eren YILDIRIM Lic. 2547751065 est muté hors période jusqu'au 24/9/23 de Neuilly Plaisance Sports,
Considérant que Neuilly Plaisance Fc a enfreint l'article 160 alinéa c des règlements généraux de la FFF,
Par ces motifs,
Jugeant en premier ressort,
Dit match perdu par pénalité à Neuilly Plaisance Fc (-1 point, 0 but) pour en maintenir le gain à l'As La Courneuve (3 points, 1 but),
Débite Neuilly Plaisance Fc des frais de dossier.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

***

U14 D3 A Match 50782.1 Villemomble Sports 2/Es Stains 2 du 12/11/22

La Commission,
Hors la présence de MM. NJEHOYA, SOUADJI qui ne participent, ni ne délibèrent sur cette affaire,
Après examen des pièces versées au dossier,
Constatant que la rencontre n'a pas eu lieu,
Constatant que l'Arbitre n'a pas débuté la rencontre, le club de l'Es Stains n'ayant pas de chaussettes pour jouer le match,
Demande à l'Es Stains de fournir un rapport pour expliquer la situation,
Dossier traité lors de la prochaine réunion.

***

U14 D4 B Match 50918.1 Js Villetaneuse/Js Bondy du 12/11/22

La Commission,
Hors la présence de M. MANSOUR qui ne participe, ni ne délibère sur cette affaire,
Après examen des pièces versées au dossier,
Constatant que la rencontre n'a pas eu lieu,
Constatant que la rencontre était prévue à 15h15,
Constatant qu'à 15h30 l'Arbitre a décidé de clôturer la FMI,
Constatant que Js Bondy est arrivé à 15h35,
Constatant que dans son rapport, ce club affirme avoir rencontré des problèmes de transport en commun, n'ayant pas d'autres moyens de locomotion,
Considérant que même si les joueurs de la Js Bondy ne sont pas responsables des transports en commun, le match devait débuter à 15h15 et que le club visiteur a eu plus de 20 minutes de retard,
Par ces motifs,
Jugeant en premier ressort,
Dit match perdu par forfait retard à la Js Bondy (-1 point, 0 but), (3 points, 5 buts) pour Js Villetaneuse.

COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

***

U14 D4 C Match 50961.1 Ca Romainville/Espoirs de la Jeunesse d'Aubervilliers du 12/11/22

La Commission,
Hors la présence de M. FRIBOULET qui ne participe, ni ne délibère sur cette affaire,
Après examen des pièces versées au dossier,
Constatant que la rencontre n'a pas eu lieu,
Constatant que l'Arbitre n'a pas voulu faire jouer la rencontre suite à la non présentation de licences valides de l'équipe visiteuse,
Constatant que la FMI a été remplie par le club visiteur avec des numéros de licences,
Constatant que l'Arbitre aurait dû laisser se dérouler la rencontre, libre au Ca Romainville de poser des réserves s'il le souhaitait quant à la qualification des joueurs adverses,
Par ces motifs,
Jugeant en premier ressort,
Dit match à jouer à une date à fixer par la Csg.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

***

Futsal D2 B Match 52678.1 Afb Karma 2/Asc Pierrefitte du 12/11/22

La Commission,
Après examen des pièces versées au dossier,
Prend connaissance de la réserve de l'Asc Pierrefitte portée sur la FMI nommant cinq joueurs de Karma sans expliquer le motif de la réserve,
Constatant que l'appui de la réserve par l'Asc Pierrefitte porte sur la participation et la qualification de MM. Mehdi GUELLILI Lic. 9603909789, Ibrahima GASSAMA Lic. 2545617416, Sidi TRAORE Lic. 2544192797, Mamadou BARADJI Lic. 2547438507 Mathis RAMJANE Lic. 2546501046 Omar DANSO Lic. 2545637441 susceptibles d'avoir participé avec l'équipe supérieure, celle-ci ne jouant pas ce jour, pour la dire recevable en la forme,
Transforme la réserve irrecevable en réclamation recevable,
Demande ses éventuelles observations à Karma Afb,
Dossier traité lors de la prochaine réunion.

***

FORFAITS

1er Forfait

U13 F **Sc Dugny**/Fcm Aubervilliers du 12/11/22

2è Forfait

Néant

Forfait Général

Anciens D2 B **Portugais de Pierrefitte**

COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

***

FEUILLES DE MATCHES NON PARVENUES

1ère demande

Seniors D2 B **Usm Gagny**/Sc Dugny du 13/11/22
Seniors F D1 **Blanc Mesnil Sf**/Csl Aulnay du 12/11/22
U18 D1 **Tremblay Fc**/As La Courneuve du 13/11/22
U18 D3 B **Paris International**/Livry Gargan Fc 2 du 13/11/22
U16 D1 **Csl Aulnay 2**/As Jeunesse Aubervilliers 2 du 13/11/22
U16 D4 C **Fa Le Raincy 2**/Neuilly Plaisance Sports 2 du 13/11/22
U14 D1 **Sevran Fc**/Romainville Fc du 12/11/22
U14 D3 A **Villemomble Sports 2**/Es Stains 2 du 12/11/22
U14 D4 B **So Rosny 2**/Tremblay Fc 2 du 12/11/22
Cdm D1 **Karma Fsc**/Sc Dugny du 13/11/22
Super Vétérans Poule C **Uf Clichois**/Tremblay Fc du 13/11/22
U18 F/Seniors F **Es Stains**/Uf Clichois du 12/11/22
U15 F Poule A **As La Courneuve**/Neuilly Plaisance Fc du 12/11/22
U15 F Poule B **Tremblay Fc**/Montreuil Fc du 12/11/22
U13 F Poule A **Pierrefitte Fc**/As La Courneuve du 12/11/22
U13 F Poule B **As Bondy**/Ja Drancy du 12/11/22
U13 F Poule B **Red Star Fc**/Stade de l'Est du 12/11/22
U11 F Poule A **Fc 93 Bobigny**/Bourget Fc du 12/11/22
U11 F Poule A **Red Star Fc**/Sc Dugny du 12/11/22
U11 F Poule B **As Bondy**/Féminin Villepinte du 12/11/22
Avenir U12/U13 Poule A **Espérance Aulnaysienne**/Karma Fsc du 12/11/22
Avenir U12/U13 Poule A **Esd Montreuil**/Fa Le Raincy du 12/11/22
Avenir U12/U13 Poule B **Esd Montreuil 2**/Fa Le Raincy 2 du 12/11/22
Avenir U12/U13 Poule B **St Denis Us 2**/Usm Gagny 2 du 12/11/22
Avenir U12/U13 Poule C **Af Epinay 3**/Karma Fsc 3 du 12/11/22
Avenir U12/U13 Poule C **Esd Montreuil 3**/Fa Le Raincy 3 du 12/11/22
Avenir U12/U13 Poule D **Af Epinay 4**/Karma Fsc 4 du 12/11/22
Avenir U12/U13 Poule E **Es Stains 5**/Pierrefitte Fc 5 du 12/11/22
Avenir U12/U13 Poule F **Es Stains 6**/Pierrefitte Fc 6 du 12/11/22
Avenir U12/U13 Poule F **Fc Aulnay 6**/Paris International 6 du 13/11/22
Avenir U12/U13 Poule G **Uf Clichois 7**/Epp Gervaisienne 7 du 12/11/22
Avenir U12/U13 Poule G **Js Bondy 7**/As Montreuil Bel Air 7 du 12/11/22
Avenir U12/U13 Poule H **Js Bondy 8**/As Montreuil Bel Air 8 du 12/11/22
Espoirs U12 Poule A **Af Epinay**/Fcm Aubervilliers du 12/11/22
Espoirs U12 Poule B **Af Epinay 2**/Fcm Aubervilliers 2 du 12/11/22
Espoirs U12 Poule C **Montfermeil Fc**/Sevran Fc du 12/11/22
Espoirs U12 Poule D **Ja Drancy 2**/Atlético Bagnolet 2 du 12/11/22
Espoirs U12 Poule E **Blanc Mesnil Sf**/Tremblay Fc du 12/11/22
Espoirs U12 Poule E **Villemomble Sports**/As Bondy du 12/11/22
Espoirs U12 Poule F **Blanc Mesnil Sf 2**/Tremblay Fc 2 du 12/11/22
Espoirs U12 Poule F **Villemomble Sports 2**/As Bondy 2 du 12/11/22
Espoirs U12 Poule G **Es Stains**/Flamboyants de Villepinte du 12/11/22
Espoirs U12 Poule G **Uf Clichois**/Neuilly Plaisance Fc du 12/11/22
Espoirs U12 Poule H **Cs Villetaneuse**/Noisy le Grand Fc du 12/11/22
U12 Talents Poule A **Es Stains**/St Denis Us du 12/11/22
U12 Talents Poule B **Villemomble Sports**/Bourget Fc du 12/11/22
U12 Talents Poule D **Cs Villetaneuse**/Flamboyants de Villepinte du 12/11/22

COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

Espoirs U13 Poule A **Bourget Fc 2**/Pierrefitte Fc 2 du 12/11/22
Espoirs U13 Poule B **Bourget Fc 2**/Pierrefitte Fc 2 du 12/11/22
Espoirs U13 Poule E **As Bondy**/Tremblay Fc du 12/11/22
Espoirs U13 Poule G **Es Stains**/Flamboyants de Villepinte du 12/11/22
Espoirs U13 Poule G **Uf Clichois**/Neuilly Plaisance Fc du 12/11/22
U13 Talents Poule A **Neuilly Plaisance Fc**/Fcm Aubervilliers du 12/11/22
U13 Talents Poule A **Es Stains**/Flamboyants de Villepinte du 12/11/22
U13 Talents Poule B **Red Star F**c/St Denis Us du 12/11/22
U13 Talents Poule C **Csl Aulnay**/Blanc Mesnil Sf du 12/11/22
Avenir U10/U11 Poule A **Usm Gagny**/Karma Fsc du 12/11/22
Avenir U10/U11 Poule B **Usm Gagny 2**/Karma Fsc 2 du 12/11/22
Avenir U10/U11 Poule E **Sc Dugny**/Ol Pantin 5 du 12/11/22
Avenir U10/U11 Poule F **Sc Dugny 2**/Ol Pantin 6 du 12/11/22
Avenir U10/U11 Poule F **St Denis Us**/Ol Pantin 8 du 12/11/22
Avenir U10/U11 Poule G **Espérance Aulnaysienne 3**/Vaujours Fc 3 du 12/11/22
Avenir U10/U11 Poule H **Neuilly Plaisance Fc**/Pierrefitte Fc du 12/11/22
Avenir U10/U11 Poule H **Gournay Fc**/Fc Aulnay du 12/11/22
Avenir U10/U11 Poule I **Gournay Fc 2**/Paris International du 12/11/22
U11 Espoirs Poule A **Pierrefitte Fc**/Bourget Fc du 12/11/22
U11 Espoirs Poule A **Red Star Fc**/Paris International du 12/11/22
U11 Espoirs Poule B **Fcm Aubervilliers 2**/Af Epinay 2 du 12/11/22
U11 Espoirs Poule B **Pierrefitte Fc 2**/Bourget Fc 2 du 12/11/22
U11 Espoirs Poule B **Red Star Fc 2**/Paris International 2 du 12/11/22
U11 Espoirs Poule C **Lilas Fc**/Villemomble Sports du 12/11/22
U11 Espoirs Poule D **Livry Gargan Fc 2**/Fc Romainville du 12/11/22
U11 Espoirs Poule D **Lilas Fc 2**/Villemomble Sports 2 du 12/11/22
U11 Espoirs Poule E **Sfc Neuilly s**/Marne/Fc Aulnay du 12/11/22
U11 Espoirs Poule E **Blanc Mesnil Sf**/Villepinte Fc du 12/11/22
U11 Espoirs Poule E **Tremblay Fc**/As Bondy du 12/11/22
U11 Espoirs Poule E **Sevran Fc**/Montfermeil Fc du 12/11/22
U11 Espoirs Poule F **Sfc Neuilly s**/Marne 2/Fc Aulnay 2 du 12/11/22
U11 Espoirs Poule E **Blanc Mesnil Sf 2**/Villepinte Fc 2 du 12/11/22
U11 Espoirs Poule E **Tremblay Fc 2**/As Bondy 2 du 12/11/22
U11 Espoirs Poule E **Sevran Fc 2**/Montfermeil Fc 2 du 12/11/22
U11 Espoirs Poule G **Flamboyants de Villepinte**/Fc Coubronnais du 12/11/22
U11 Espoirs Poule G **Cs Villetaneuse**/Neuilly Plaisance Sports du 12/11/22
U11 Espoirs Poule H **Neuilly Plaisance Fc**/Stade de l'Est du 12/11/22
U11 Espoirs Poule H **Uf Clichois**/Montreuil Fc du 12/11/22
Talents U11 Poule A **Usm Gagny**/Blanc Mesnil Sf du 12/11/22
Talents U11 Poule A **As La Courneuve**/Ol Pantin du 12/11/22
Talents U11 Poule A **Pierrefitte Fc**/Red Star Fc du 12/11/22
Talents U11 Poule B **Tremblay Fc**/Fc Coubronnais du 12/11/22
Talents U11 Poule C **Uf Clichois**/Espérance Aulnaysienne du 12/11/22
Talents U11 Poule D **Noisy le Grand Fc**/Csm Ile St Denis du 12/11/22
Talents U11 Poule D **Flamboyants de Villepinte**/Cs Villetaneuse du 12/11/22
Talents U11 Poule E **Ca Romainville**/Ol Noisy le Sec Banlieue 93 du 12/11/22
U10 Talents Poule A **As Bondy**/Tremblay Fc du 12/11/22
U10 Talents Poule B **As La Courneuve**/Pierrefitte Fc du 12/11/22
U10 Talents Poule C **Sfc Neuilly s/Marne**/Csl Aulnay du 12/11/22
U10 Talents Poule D **Fc 93 Bobigny**/So Rosny du 12/11/22
U10 Espoirs Poule A **Pierrefitte Fc**/Bourget Fc du 12/11/22
U10 Espoirs Poule A **Red Star Fc**/Paris International du 12/11/22
U10 Espoirs Poule B **Pierrefitte Fc 2**/Bourget Fc 2 du 12/11/22
U10 Espoirs Poule B **Red Star Fc 2**/Paris International 2 du 12/11/22
U10 Espoirs Poule C **Lilas Fc**/Villemomble Sports du 12/11/22

COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

U10 Espoirs Poule D **Lilas Fc 2**/Villemomble Sports 2 du 12/11/22
U10 Espoirs Poule E **Tremblay Fc**/As Bondy du 12/11/22
U10 Espoirs Poule E **Sevran Fc**/Montfermeil Fc du 12/11/22
U10 Espoirs Poule F **Tremblay Fc 2**/As Bondy 2 du 12/11/22
U10 Espoirs Poule F **Sevran Fc 2**/Montfermeil Fc 2 du 12/11/22
U10 Espoirs Poule G **Es Stains**/Cs Villetaneuse du 12/11/22
U10 Espoirs Poule G **Flamboyants de Villepinte**/Fc Coubronnais du 12/11/22
U10 Espoirs Poule H **Neuilly Plaisance Fc**/Stade de l'Est du 12/11/22
U10 Espoirs Poule H **Uf Clichois**/Montreuil Fc du 12/11/22
U9 Poule A **Sc Dugny**/Pierrefitte Fc du 12/11/22
U9 Poule B **Espérance Aulnaysienne**/Af Epinay du 12/11/22
U9 Poule B **St Denis Us**/Ja Drancy du 12/11/22
U9 Poule C **Flamboyants de Villepinte**/Csl Aulnay du 12/11/22
U9 Poule C **Sevran Fc**/Villepinte Fc du 12/11/22
U9 Poule C **Tremblay Fc**/Stade de l'Est du 12/11/22
U9 Poule D **Sfc Neuilly s/Marne**/Fc Coubronnais du 12/11/22
U9 Poule D **Neuilly Plaisance Fc**/Fc Livry Gargan du 12/11/22
U9 Poule E **Romainville Fc**/Fc 93 Bobigny du 12/11/22
U9 Poule E **Villemomble Sports**/Montreuil Fc du 12/11/22
U9 Poule E **Ol Pantin**/Uf Clichois du 12/11/22
U15 Futsal Poule A **Montreuil Ac**/Les Artistes du 13/11/22
U11 Futsal Poule B **Ac Montreuil**/Nouveau Souffle Fc du 13/11/22
U9 Futsal Poule A **Dinamik Bondy Futsal**/Almaty Bobigny Futsal du 13/11/22

2è demande

Néant

3è et dernière demande

Néant

Match perdu par pénalité

Néant

***

FEUILLES DE MATCHES INFORMATISEES (FMI) NON UTILISEES.

En cas de 1ère non-utilisation : avertissement,
En cas de 2ème non-utilisation (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,
En cas de 3ème non-utilisation ou plus (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain. Même en cas de tablette défectueuse ou de bug informatique, le club recevant est dans l'obligation de montrer la tablette à son adversaire pour preuve de bonne foi sous peine de sanctions.
Rappel : Les équipes n'ayant pas pu utiliser la FMI ont obligation de transmettre un e-mail d'explications dans les 48 heures suivant la rencontre, qu'elles soient responsables ou pas. Les explications doivent être motivées en précisant l'incident survenu, l'envoi d'un simple bug n'étant pas suffisant. Les clubs en gras sont sanctionnés.

COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

Avertissement

CDM D1 **Espoirs de la Jeunesse d'Aubervilliers/Cosmos Fc** du 6/11/22 : Pas d'explications

Récidive – 100 euros

Seniors D3 A **Sevran Fc 2**/Js Bondy du 6/11/22 : tablette non fonctionnelle
Super Vétérans Coupe **Af Epinay**/Tremblay Fc du 6/11/22 : Pas d'explications

2è Récidive – Match perdu par pénalité

Néant

La FMI est désormais obligatoire pour les Critériums, les clubs s'exposent aux sanctions financières en cas de non utilisation et sans explications de leur part.

***

Fin de la réunion à 20h10

FOOT 93 EST LE JOURNAL NUMÉRIQUE OFFICIEL DU DISTRICT DE LA SEINE-SAINT-DENIS DE FOOTBALL

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Mme. Marina SAUVAGE

RÉDACTION

Mme. Jade EL MKELLEB

PERMANENTS

DIRECTRICE ADMINISTRATIVE :	Mme. Marina SAUVAGE
RESPONSABLE COMPÉTITIONS :	M. Eric TEURNIER
COMPTABILITÉ :	Mme. Margaux BOURY

Mail : secretariat@district93foot.fff.fr
Téléphone: 01.48.19.89.40.

TECHNIQUE :	M. Marc MATHIEU
CONSEILLER TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL DAP :	M. Jérémy MAYTRAUD
CONSEILLER TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL :	M. Christophe MORO

Mail : technique@district93foot.fff.fr
Téléphone: 01.48.19.89.40.

DISTRICT DE LA SEINE-SAINT-DENIS DE FOOTBALL
65-75 AVENUE JEAN MERMOZ, 93120 LA COURNEUVE